

LE PAYSAN CORREZIEN



Aur es aur,
Lou blat es trésor.

SAGESSE DU MARÉCHAL

La terre de France n'est pas moins riche de promesse que de gloire. Il arrive qu'un paysan de chez nous voit son champ dévasté par la grêle. Il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il creuse avec la même foi le même sillon pour le grain futur.

Aux heures les plus sombres, c'est le regard paisible et décidé du paysan qui a soutenu ma confiance.

La vie rurale n'est pas une idylle et le métier de paysan est un dur métier.

I En buvant un soda

Jadis, aux temps heureux, quand j'allais voir mon ami Jean de Naves, nous ne manquions pas d'aller boire le demi-quart chez Bach. L'autre jour nous avons dû nous contenter d'un soda. Il a bu le sien sans faire la grimace. « Tu te rappelles, lui ai-je dit, quand tu me déclarais : *Lou vi est un bouin vale, ma es un foutu mestre*. Aujourd'hui il n'est plus ni valet ni maître, il a f... le camp ».

Jean de Naves est philosophe : « Eh bien, mon pauvre, que veux-tu ? On s'en passera. Il y a de plus grands malheurs. Pour me consoler, je pense en moi-même aux 1.500.000 prisonniers qui n'en ont pas goûté depuis des mois et des mois, et qui valent mieux que nous... ». Jean de Naves a bonne tête et bon cœur. « Et dire, ajoute-t-il, qu'il y a des gens comme ce foutraud de B... et

LES PROPOS de JEAN du TRECH

ce fadard de C... qui osent prétendre que c'est la faute du Maréchal et qu'il donne tout aux Allemands... Que de coups de pieds dans le derrière se perdent ! »

Tu as raison, mon vieux Jean, mais garde-toi de raisonner le pauvre monde avec de tels arguments à *posteriori*... Fais leur comprendre ce qui est la vérité vraie. Ces Messieurs du Parlement (pour lesquels ils ont voté) ont imposé chaque année depuis 1930 la distillation de centaines de milliers d'hectolitres, limité la production par des taxes exorbitantes au delà de 80 hectolitres, interdit de planter des vignes et décidé d'arracher une partie du

vignoble français. La récolte, Dieu merci, avait été constamment excellente pendant huit années... Patastras ! Elle a dégringolé depuis la guerre : mauvais temps, manque de main d'œuvre, mauvais entretien des vignes, diminution de moitié... Pendant l'exode, les gens du Nord, buveurs de bière, sont devenus buveurs de gros rouge ; ensuite, quand on a commencé à se mettre une ceinture pour la viande, on a voulu se ravigoter avec le jus de la treille, et les barriques et les barricotous se sont vidés... On aurait pu les remplir avec le vin d'Algérie qui est abondant et fameux... Tu sais bien que nos bons amis les Anglais, gens tempérants, comme chacun sait, ne le permettent pas : ils ont juré de nous rendre sobres et de faire notre bien malgré nous... C'est du moins l'avis des Gaullistes. De là à tout rejeter sur le dos des Allemands, il n'y a qu'un pas. En réalité on a réquisitionné pour eux 5 à 6 pour cent et si, sur le marché

libre, ils s'en sont payés, il ne faut rien exagérer. Je t'affirme que ce n'est pas la raison principale pour laquelle nous sommes attablés devant ce soda réfrigérant. Je puis t'assurer aussi que le Gouvernement pense aux paysans. Il a fait mettre de côté un quart de la production pour la distribuer à l'époque des grands travaux ».

Jean de Naves paya la Marie et se leva.

« Viens à la maison, dit-il, je crois bien qu'il doit me rester 13 bouteilles. C'est un mauvais nombre. Allons boire la treizième à notre santé de buveurs d'eau, et au retour du vin.

*Dieu adjudan, aigua boutan,
N'iaura tertan que per antan ».*

II

Une histoire de caillades

Une bonne caillade finit bien un diner peu abondant, surtout avec du sel, de l'ail et de l'échalote.

Je connais des gens qui jadis faisaient la fine bouche, et qui maintenant à défaut de camembert ou de Brie crémeux, sont trop heureux de rapporter du marché, en le tenant comme un Saint-Sacrement, un coupou de cet honnête et simple lait pressé par nos métayères. Pourquoi certaines d'entre elles, levant sur la misère générale un impôt abusif, font-elles payer 7, 8 ou 9 francs ce qui valait vingt sous avant la guerre ? On a vu l'une de celles-ci, à Tulle, dans un accès de fureur, jeter à terre ses caillades et les écraser, plutôt que de consentir à les vendre à un prix honnête. Dans cette même rue, hélas, il n'est pas rare de voir circuler des enfants mal alimentés, frêles, hâves, aux jambes de flûte. Je ne frapperais pas une femme, même avec une fleur, mais j'aurais eu, je l'avoue, grand plaisir à barbouiller avec sa caillade le museau de cette bougresse...

III

Une histoire de confitures

(L'histoire s'est passée à Aubazine, l'été dernier)

Une brave demoiselle qui tient une petite épicerie voit un jour sa boutique envahie par une bande de Juifs aux doigts crochus et aux paroles mielleuses. Vingt pots de confiture alignés sur un rayon attirent leur regard perçant. « Combien ? » — C'est tant... « Nous vous en don-

nons le double » — « Gardez votre argent, répond-elle d'un ton rude, quand vous en donneriez quatre fois plus, vous ne les aurez pas. Je les garde pour les gens d'Aubazine. Les enfants en auront besoin cet hiver ».

Si vous me lisez, ma bonne demoiselle, vous allez vous fâcher. Vous êtes de celles, — il y en a plus qu'on ne croit dans notre pays — qui estiment tout naturel d'accomplir leur devoir et de ne pas s'en vanter.

IV

Enfin libres de faire leur partie !

On se rappelle que, sous l'ancien régime l'instituteur qui était en trop bons termes avec son curé n'était pas des mieux notés. La Franc-maçonnerie, vous le pensez bien, avait l'œil sur lui (cet œil qui vous fixe, pareil à celui d'une vache constipée dans le fameux triangle des...)

Un de mes camarades de guerre, maître d'école dans le civil et sergent aux tranchées, n'a jamais eu le moindre avancement parce qu'il s'obstinait à faire régulièrement sa partie avec son pasteur, en buvant frais et en se moquant des imbéciles — « Sergent, lui disais-je, c'est grave : vous n'avez pas l'esprit laïque. La Loge veille sur vous. — Je l'enquiquine, me répondait-il, je suis sans ambition ».

Tout est changé maintenant. Quelques politiciens impénitents s'en voilent la face, mais la population honnête de nos villages s'en réjouit et cela seul compte, tout le reste étant de la foutaise. L'instituteur ami du curé, le curé ami de l'instituteur, c'est la consigne donnée par J. Carcopino, c'est la voix même de la raison.

Lisez ce qu'écrivait déjà vers 1875, notre grand penseur limousin Joseph Roux :

L'union, la bonne entente, les nobles procédés de curé à instituteur et d'instituteur à curé sont plus profitables à tout le monde, à la commune, à la paroisse, à la religion, à la civilisation, à l'ordre public, à la paix des familles, au gouvernement, à l'état et à la patrie.

Bravo ! L'instituteur et le curé pourront faire leur belote librement, et même la manille à quatre, en s'adjoignant un paysan et un bourgeois...

V

Lorrains en Corrèze

Le mois dernier, est mort, laissant une veuve et cinq enfants, un brave Lorrain, Monsieur Lang, du village de la Maxe, réfugié à Naves. Sur sa tombe, Eugène Mazin, Président de la Légion, a prononcé une brève et touchante allocution qui a profondément ému une foule nombreuse venue des plus lointains villages de la commune.

Cet hommage était bien dû à un de ces Lorrains, dont le Maréchal a dit, qu'ils sont *des Français de grande race, à l'âme énergique, au cœur vaillant*. Nous ne leur témoignons jamais assez combien nous les estimons, les admirons, les aimons. N'ont-ils pas d'ailleurs des qualités communes avec les gens de chez nous, l'ardeur au travail, l'énergie, un bon sens robuste, une ténacité inlassable ? Il faut bien reconnaître aussi qu'il s'y joint une ferveur patriotique particulière et une rare profondeur du sentiment religieux.

Ces gens des marches de l'Est sont au nombre de près de 3.000, tant Alsaciens que Lorrains. Ils vivent dispersés, un peu trop peut-être, à leur gré, nombreux surtout à Donzenac, Allasac, Ayen, Argentat, Ussel, Rosiers d'Egletons, Naves, Meymac, Le Pescher, Tudeil. Je ne crois pas qu'ils se plaignent de l'accueil qu'ils ont reçu. Ils travaillent de bon cœur avec nos paysans, leur donnant au moment des grands travaux une aide précieuse ; beaucoup cultivent un petit lot de terrain. Ils ont, on le conçoit, le souci bien légitime de l'éducation de leurs enfants. Comment orienter tant de jeunes de 14 à 20 ans ? Nous avons appris, avec plaisir qu'un délégué à la jeunesse avait commencé à s'en occuper sérieusement.

Les Lorrains sont nos hôtes. Pour combien de temps, ils ne le savent pas, mais ils ont confiance dans l'avenir. Ce n'est pas sans émotion que j'ai lu ces lignes écrites par l'un d'eux :

Là où la guerre nous a conduits, n'a pas été notre berceau et ne sera pas notre tombe. Nos morts ne sont confiés qu'à des caveaux d'attente, jusqu'au jour de la paix. La paix ! C'est bien là cette grande récolte dont nous rêvons. Nous savons qu'elle viendra ; nous savons que la moisson sera belle. Mais...

Mais en attendant, faisons taire nos cœurs trop volontiers bavards et donnons la parole à notre raison. Et la raison nous dit que le printemps du Bon Dieu doit être le printemps des hommes, c'est-à-dire l'époque de la sagesse et de la prévoyance. Dans l'ordre matériel, semons et plantons comme si nous devions passer un nouvel hiver dans nos retraites provisoires. Prévoyons autant que les circonstances nous le permettent, tout ce qui sera nécessaire pour l'entretien de nos belles familles.

En attendant la paix, nous avons, nous, Corrégiens, un devoir à remplir envers eux et nous n'y faillirons pas. Si quelques-uns se sont montrés parfois un peu tièdes et méfiants, qu'ils changent d'attitude. Les Lorrains sont des hôtes sacrés. Aimons-les, aidons-les fraternellement.

VI

Corrégiens en Lorraine

Comment les Corrégiens ont été accueillis en Lorraine, mon ami le Docteur de la Farge de Tulle, qui fait dans nos communes de si belles tournées de propagande régionaliste, pourrait vous le dire. Pour aujourd'hui, mon ami Jean Besse, de Soudeilles, combattant de 39, que vous connaîtrez mieux bientôt, va vous raconter un de ses souvenirs de campagne :

« Nous avions fait trente kilomètres. Nous arrivâmes vers le soir dans le petit village. Une bonne paille nous attendait dans les cantonnements préparés. Dès notre arrivée la multitude des enfants vint rôder autour de nous, les yeux avides d'histoires héroïques que nous ne pouvions, hélas, leur conter. C'était à la mi-septembre, nous monitions vers l'inconnu.

« Pourquoi m'avez-vous distingué parmi tous, vous dont j'ai oublié le nom, bonne vieille dame du pays Lorrain. Je suis entré à votre appel...

« Je me souviendrai longtemps de la vaste cuisine aux carreaux rouges et au buffet sombre ; on y voyait, posée sur un chevalet, la grande pipe au tuyau démesuré et à chacun des angles, deux pipes géantes au couvercle d'étain. Sur la table il y avait la carafe de vin et la galette en tranches que vous m'avez présentées en me disant d'accepter le pain et le vin de l'hospitalité.

« Je vous revois aussi toute menue

sous les atours sombres de quelque deuil ancien. Je revois votre fin visage tout ridé sous les cheveux blancs, vos yeux au regard tendre, au fond desquels un voile de douleur emprisonnait sans doute l'image aimée d'un visage perdu.

« Puis vous avez ouvert la porte d'une chambre où m'attendait un lit bien blanc en m'invitant du regard à accepter le repos sous votre toit.

« Je n'aurais certes pas refusé, car je venais de comprendre que vous attendiez de moi l'illusion d'une présence. J'ai vu le portrait de ce grand fils sous un uniforme inconnu où il était mort en combattant pour une patrie qui n'était pas celle de son père.

« J'ai prié pour lui en face du Christ mutilé, que vos mains pieuses de lorraine avaient accroché au-dessus du petit lit et j'ai ressenti une pitié profonde pour toutes les mères douloureuses.

« Au matin je savais que je vous trouverai guettant mon réveil avec un bol de lait chaud et des tartines grillées.

« L'heure du départ venue, je ne sais quelle timidité a maîtrisé mon élan vers vous. Lorsque, en me retournant pour un geste d'adieu, j'ai vu votre visage ravagé de larmes silencieuses, il a rappelé à mon esprit un visage semblable que je venais de quitter. J'ai eu envie de sortir du rang pour venir vers vous et embrasser vos mains ».

VII

Fraternité paysanne

La campagne de ramassage au profit des familles pauvres des villes a obtenu partout le plus franc succès. Rien que dans l'arrondissement de Tulle, la J.A.C. a ramené en mars 10 tonnes de légumes et un tas de bois assez gros pour allumer des feux de Saint-Jean sur toutes les places de la ville. Bravo pour cette Jeunesse si dévouée et si alerte ! Bravo pour nos paysans qui ont fait la charité avec tant de cœur, ou, si l'on préfère une autre formule, accompli si simplement un devoir de solidarité nationale ! Et dire qu'on les accuse parfois d'égoïsme ! Sans doute il y a des égoïstes aux champs comme à la ville, mais la masse paysanne a du cœur et elle le montre, quand on sait lui parler : ces jeunes gens ont trouvé le che-

min de ses bons sentiments.

Il faut les entendre conter leurs randonnées fructueuses. « Il y en a, m'ont-ils dit, qui ont puisé dans des provisions qui n'étaient pas bien abondantes, d'autres qui ont même acheté de ces produits. Quand dans un village on oubliait d'entrer dans une maison, on courait après vous : Eh ! là-bas, les enfants, vous nous oubliez ! Vous êtes bien fiers ! Vous voulez nous faire passer pour rien ? »

On se serait cru, par ma foi, revenu aux *Revelhadas* d'antan. Il ne manquait plus aux jeunes quêteurs que de chanter une *Randola*. Jean du Trech, qui a la manie de citer à tout bout de champ des proverbes, vous rappelle celui-ci qu'il a appris de sa grand-mère et qui lui paraît exprimer un délicat sentiment de charité paysanne :

So que l'on minja pourris

So que l'on douna flouris

Ce que l'on mange pourrit, ce que l'on donne fleurit.

En voilà assez pour aujourd'hui. En attendant mon prochain platusage, continuez à vous maintenir en bonne santé : tenez toujours Saint-Jean droit et ne soyez malade que quand je vous le manderai.

JEAN DU TRECH.

LA CORPORATION PAYSANNE EST-ELLE CONTRAIRE A LA LIBERTÉ ?

Certains bruits ont couru dans la Montagne : *Paysan, méfie-toi, on veut supprimer ta liberté*. Cette rumeur-là, on sait d'où elle vient : dans quelques cantons, il n'y a pas seulement de beaux coins rouges de bruyères, mais aussi des îlots moins plaisants de résistance rouge... Et puis il y a les profiteurs de l'ancienne organisation, les politiciens impénitents...

Aux timorés qui se laisseraient impressionner par une telle propagande nous répondrons bien honnêtement : De quelle liberté parle-t-on ? Celle de choisir son organisme professionnel ? Quelle illusion de liberté ? Cette liberté-là, comme tant d'autres, nous menait à la dispersion des efforts, à la pagaille, à l'impuissance. Elle

avait permis l'installation de deux ou trois syndicats dans une même commune, de 4 fédérations en Corrèze et de 8 organisations agricoles en France. On a vu comment un semblable attelage, tirant à hue et à dia, défendait la paysannerie française. Il ne pouvait guère en être autrement quand les uns tiraient, pendant que les autres appuyaient sur le reculoir.

Le paysan n'a donc rien à perdre à abandonner une liberté si dangereuse. Il fera avec plaisir le sacrifice de cette liberté d'être tondu, si la corporation, forte de l'adhésion volontaire de tous les paysans disciplinés dans des organisations n'ayant qu'un chef, peut, comme le désire la loi, défendre la famille paysanne dans tous les domaines.

D'ailleurs, peut-on raisonnablement accuser la corporation de faire du caporalisme ? Les adhésions sont volontaires et les démissions prévues. Seuls les paysans qui ont demandé le bénéfice de certaines organisations professionnelles (Mutuelles, Crédit agricole, Assurances sociales) seront inscrits d'office.

Il est bien vrai que la Corporation paysanne appartient à tous les paysans sans distinction. La Chambre syndicale est proposée par l'ensemble de tous les adhérents. La loi exige qu'elle comprenne : un propriétaire exploitant, un propriétaire non exploitant, un fermier, un métayer, un ouvrier agricole : c'est le bon sens même.

En effet, un propriétaire exploitant, serait-il le meilleur des hommes, peut-il soutenir le point de vue d'un fermier, aussi bien que le fermier lui-même ? Donc seuls les vrais paysans seront appelés à gérer leur propre métier sur le plan moral, social, économique et professionnel.

Le Maréchal a dit : *Le Gouvernement veut donner à la paysannerie la place qui lui a été trop longtemps refusée par la nation.*

La Corporation paysanne créée par la loi du 21 décembre 1940 va être

progressivement organisée. Elle a pour objet de rassembler toutes les forces rurales Françaises. Il est essentiel que ceux qui auront la charge de cette organisation soient eux-mêmes imprégnés d'un esprit véritable d'union.

Paysan, mon camarade, ne confonds pas Liberté avec apparence de Liberté, libéralisme avec apparence de libéralisme. Ta nouvelle corporation ne porte aucune atteinte à la Liberté des hommes, si ce n'est à la liberté de ceux qui veulent te rouler... Quand je suis malade, je ne considère pas comme une atteinte à ma liberté de me voir imposer un remède efficace par un bon médecin en qui j'ai confiance. Je ne regimbe pas, au nom de la prétendue liberté de choisir mon remède : j'avale la médecine et je guéris... Il ne s'agit plus d'ergoter et d'épiloguer et de ratiociner. Voulons-nous le Salut ? Pratiquons l'union dans la discipline...

UN CONTE LIMOUSIN

Comment on traite les menteurs

Je vais vous dire un petit conte que m'a appris jadis mon ami J.B. Chèze, le poète limousin. Il l'avait recueilli de la bouche d'un paysan de Gimel.

Il y avait une fois un homme de Gimel qui avait à son service un petit berger qui n'était pas plus haut que ça, mais qui était menteur ! Un jour, son maître lui dit : « Petit, va-t-en mener dans les roubières. On m'a dit qu'il y avait une lièvre qui y venait paître. Si tu la vois, remonte me le dire. Va, petit, tu seras récompensé. »

Sitôt parti, sitôt revenu. « Maître ! Maître ! Venez vite avec votre fusil. J'ai vu la lièvre. Elle est grosse comme notre vache Rousselle » — « Petit bestiassou, dit le maître, il n'y a pas de lièvres grosses comme la Rousselle, et tu me contes là une menterie. »

— Je vous dis, maître, qu'elle est grosse comme notre petit vedel — Petit nesci, il n'y a pas de lièvres grosses comme notre petit vedel et tu me contes là une menterie.

— Je vous dis, maître, qu'elle est grosse comme une brebis martine — Grand badaurel, il n'y a pas de lièvres grosses comme une brebis martine et tu me contes là une menterie.

— Je vous dis, maître, qu'elle est grosse comme un petit agneau — Bestiou, il n'y a pas de lièvres grosses comme un petit agneau et tu me contes là une menterie.

— Je vous dis, maître, qu'elle est grosse comme une mère lapine — A la bonne heure, petit, je commence à te croire. Mais il s'en trouve encore beaucoup de plus petites.

— Je vous dis, maître, qu'elle n'est grosse que comme un rat de chevrons — Per moun arma, ce coup-ci je comprends que ce n'est qu'un petit levraut. Mais des petits levrauts, j'en ai vus de plus petits encore.

Je vous dis, maître, qu'elle n'est grosse que tout au plus comme une mouche vaire — Ce coup-ci, bougre d'élu, tu veux te foutre de moi. Il n'y a pas de lièvres ni de levrauts qui ne soient grosses que comme une mouche vaire et tu vas avoir la récompense.

Et il lui foutit un bon coup de pied dans le cul qui l'envoya se siffler par terre. J. du T.

Paroles de M. Pierre Caziot

C'est de la paysannerie que dépend le sort du pays et c'est elle qui est l'élément essentiel de son relèvement dans l'ordre et la paix. Le Gouvernement travaille au redressement national dans des conditions extrêmement difficiles ; il a besoin du concours de tous. Ayez donc confiance dans le Maréchal.